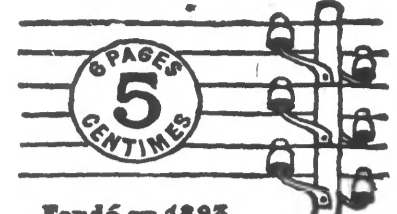




# L'Homme



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphones : A LILLE, N. 22.82, N. 1.02, A ROUBAIX N. 3.28, A LENS N. 0.82

ABONNEMENTS : 1 mois 4 fr. 50, 3 mois 11 fr. 18, 6 mois 21 fr. 22, 1 an 40 fr. 50. Autres départements 5 fr. 50, 11 fr. 22, 21 fr. 50, 40 fr. 50. Abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

NUMERO 5 CENTIMES

PUBLICITE : Les Annonces et Réclamations sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Mercredi 3 Mai 1911

## La Crise de l'Enseignement

### Une mise au point nécessaire

#### Ce qu'est l'Enseignement secondaire

Au moment où de tous côtés l'on insiste sur la nécessité de réformer l'enseignement, on se demande ce qu'est l'enseignement secondaire.

On l'a plus ou moins défini, mais sans violence aucune, ce mot — que nous reproduisons dans le compte-rendu — réclamant la réintégration des cheminots révoqués, et demandant que fut brisée, par les armes utiles, la résistance des conservateurs.

Un conseiller progressiste, M. Barrois-Brame, auteur d'un vote à la journée réclame la bienveillance des Compagnies tout en affirmant la nécessité de la discipline, avait été élu rapporteur, et avait fait l'adoption de son vote et du rejet du vote socialiste.

A ce moment, des radicaux-socialistes, Defontaine, Bié, Lorient, Fouquet, etc., déposent une troisième motion qui n'est que la répétition atténuée de la motion socialiste, mais qui avait le tort d'être insuffisante et incomplète en ce sens qu'elle se contentait de faire appel à l'énergie du Parlement et du gouvernement, sans spécifier qu'il fallait que le gouvernement demandât au Parlement, en dehors de la législation actuelle, des armes nouvelles.

Les socialistes du Conseil général, par des déclarations successives de Ghesquière, Lebas, Remy et Delesalle, manifestèrent néanmoins l'intention de se rallier à la motion Defontaine, si les auteurs de celle-ci consentaient à une addition tendant à inviter le Parlement à donner au gouvernement des armes en rapport avec la résistance des Compagnies.

Defontaine, au nom de ses amis, indiqua bien que, dans son esprit, l'appel à l'énergie du gouvernement et du Parlement impliquait que les armes nécessaires devaient être données, mais il ne voulait pas donner une approbation catégorique à l'addition réclamée par les socialistes.

Ceux-ci n'en retirèrent pas moins leur proposition pour se rallier à la motion Defontaine, mais en réclamant le vote de l'addition suivante :

## Hier & Aujourd'hui

### Au Conseil Général

#### Le débat sur les cheminots. L'influence de l'heure sur la solution des débats

On lira plus loin le compte-rendu de la discussion qui a eu lieu au sein du Conseil général du Nord à propos de la réintégration des cheminots.

C'est à propos d'un vote donné par trois des élus socialistes, Ghesquière, Lebas, Delesalle, Ghesquière, Remy, Durre, Saint-Venant, Krebs et Briffaut, que cette discussion s'est ouverte.

En termes énergiques, mais sans violence aucune, ce vote — que nous reproduisons dans le compte-rendu — réclamant la réintégration des cheminots révoqués, et demandant que fut brisée, par les armes utiles, la résistance des conservateurs.

Un conseiller progressiste, M. Barrois-Brame, auteur d'un vote à la journée réclame la bienveillance des Compagnies tout en affirmant la nécessité de la discipline, avait été élu rapporteur, et avait fait l'adoption de son vote et du rejet du vote socialiste.

A ce moment, des radicaux-socialistes, Defontaine, Bié, Lorient, Fouquet, etc., déposent une troisième motion qui n'est que la répétition atténuée de la motion socialiste, mais qui avait le tort d'être insuffisante et incomplète en ce sens qu'elle se contentait de faire appel à l'énergie du Parlement et du gouvernement, sans spécifier qu'il fallait que le gouvernement demandât au Parlement, en dehors de la législation actuelle, des armes nouvelles.

Les socialistes du Conseil général, par des déclarations successives de Ghesquière, Lebas, Remy et Delesalle, manifestèrent néanmoins l'intention de se rallier à la motion Defontaine, si les auteurs de celle-ci consentaient à une addition tendant à inviter le Parlement à donner au gouvernement des armes en rapport avec la résistance des Compagnies.

Defontaine, au nom de ses amis, indiqua bien que, dans son esprit, l'appel à l'énergie du gouvernement et du Parlement impliquait que les armes nécessaires devaient être données, mais il ne voulait pas donner une approbation catégorique à l'addition réclamée par les socialistes.

Ceux-ci n'en retirèrent pas moins leur proposition pour se rallier à la motion Defontaine, mais en réclamant le vote de l'addition suivante :

1. Sur la première partie de la motion Defontaine qui réunit 22 voix contre 17 ; 2. Sur la deuxième partie de la deuxième motion (appel à l'énergie du Parlement) qui obtint 19 voix contre 19 et fut sauvée par la voix prépondérante du Président ; 3. Sur l'addition des socialistes qui n'eurent que 12 voix contre 20 et qui fut rejetée.

Il restait à passer au vote sur l'addition des deux parties qui avaient réuni la majorité. Les socialistes, à ce moment, déclarèrent que chargés de leur addition, la motion Defontaine devenait insuffisante et qu'ils s'abstiendraient sur l'ensemble.

## CHRONIQUE

### L'HOMME

#### aux bras des enfants

Monsieur, dit récemment le gros homme à l'employé, désireux à simple titre maison ouvrait un crédit de cinquante mille francs.

— Cinquante mille francs ! répéta, d'une voix ébahie, le jeune homme. — Ouvrit la bouche en O, ses yeux s'emplirent d'émotion et de vague terreur, et il se laissa glisser le long de ses cuisses de maigres mains blafardes. Son chapeau de soie, dont ce mouvement inconscient dérangait l'équilibre, roula de ses genoux sur le tapis. Il regarda le sombre cylindre décrire un arc de cercle à travers le salon, puis heurter le pied d'une console. Et il ne bougea point, comme si un étau à coup frappé de paralysie totale.

— Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs. — Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

— Et, tandis que d'un geste machinal l'employé prenait une manche à vapeur sur la table, le maître se pencha vers le maître et dit : — Mais oui, mon ami, un crédit de cinquante mille francs.

## CHRONIQUE

### LES CHOSÉS ET AUTRES

#### LE PROLETARIAT DE DEMAIN

Il y a six mille membres environ au Salon de la Société des artistes français ; on en compte dix mille dans celui de la Société nationale des beaux-arts et près de sept mille au Salon des indépendants.

— Par où, il s'agit de s'entendre... Et il stipule, sur le prospectus de votre maison, que les abonnements seront de quarante et deux cents ou de dix mille francs ? Voyons, répondez-moi !

— En effet, monsieur, la somme n'est pas fixée. Mais, la plupart du temps, nous nous bornons à des comptes supérieurs à deux cents francs.

— Et pourquoi ? — Parce qu'on ne nous en demande pas ! Nos clients ne sont pas des millionnaires... Ce sont, en général, des employés d'administration, des petits rentiers à qui nous rendons grand service par les facilités de paiement que nous leur accordons.

— Très bien... Mais si je me plaie, à moi, de prendre un abonnement d'un million ? Le malheureux employé leva vers le plafond des bras convulsés, et une grande tristesse résignée se répandit sur son visage jaune, mouillé d'un peu de violet aux pommettes, et encadré d'une barbe verdâtre, couleur d'herbe sale. Ses yeux larmoyants roulaient leurs grosses billes grises entre deux paupières rouges, veuves de cil. Une de ses moustaches s'affaissa, tandis que l'autre, qui traitait continuellement, se tenait à peu près horizontale.

— Et pourquoi ? — Parce qu'on ne nous en demande pas ! Nos clients ne sont pas des millionnaires... Ce sont, en général, des employés d'administration, des petits rentiers à qui nous rendons grand service par les facilités de paiement que nous leur accordons.

— Très bien... Mais si je me plaie, à moi, de prendre un abonnement d'un million ? Le malheureux employé leva vers le plafond des bras convulsés, et une grande tristesse résignée se répandit sur son visage jaune, mouillé d'un peu de violet aux pommettes, et encadré d'une barbe verdâtre, couleur d'herbe sale. Ses yeux larmoyants roulaient leurs grosses billes grises entre deux paupières rouges, veuves de cil. Une de ses moustaches s'affaissa, tandis que l'autre, qui traitait continuellement, se tenait à peu près horizontale.

— Et pourquoi ? — Parce qu'on ne nous en demande pas ! Nos clients ne sont pas des millionnaires... Ce sont, en général, des employés d'administration, des petits rentiers à qui nous rendons grand service par les facilités de paiement que nous leur accordons.

— Très bien... Mais si je me plaie, à moi, de prendre un abonnement d'un million ? Le malheureux employé leva vers le plafond des bras convulsés, et une grande tristesse résignée se répandit sur son visage jaune, mouillé d'un peu de violet aux pommettes, et encadré d'une barbe verdâtre, couleur d'herbe sale. Ses yeux larmoyants roulaient leurs grosses billes grises entre deux paupières rouges, veuves de cil. Une de ses moustaches s'affaissa, tandis que l'autre, qui traitait continuellement, se tenait à peu près horizontale.

— Et pourquoi ? — Parce qu'on ne nous en demande pas ! Nos clients ne sont pas des millionnaires... Ce sont, en général, des employés d'administration, des petits rentiers à qui nous rendons grand service par les facilités de paiement que nous leur accordons.

— Très bien... Mais si je me plaie, à moi, de prendre un abonnement d'un million ? Le malheureux employé leva vers le plafond des bras convulsés, et une grande tristesse résignée se répandit sur son visage jaune, mouillé d'un peu de violet aux pommettes, et encadré d'une barbe verdâtre, couleur d'herbe sale. Ses yeux larmoyants roulaient leurs grosses billes grises entre deux paupières rouges, veuves de cil. Une de ses moustaches s'affaissa, tandis que l'autre, qui traitait continuellement, se tenait à peu près horizontale.

— Et pourquoi ? — Parce qu'on ne nous en demande pas ! Nos clients ne sont pas des millionnaires... Ce sont, en général, des employés d'administration, des petits rentiers à qui nous rendons grand service par les facilités de paiement que nous leur accordons.

## AU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

### La Réintégration des Cheminots

#### Long débat, hier, à l'assemblée départementale du Nord qui a repoussé la motion socialiste favorable aux révoqués et a pris une décision timide.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

## La Séance

La séance a commencé sous la présidence de M. G. Vandenbussche. M. Davy a été secrétaire. M. le Préfet est présent.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

— M. LE PRÉFET sur une observation du président concernant le réseau Monkay fait remarquer qu'il doit être bien entendu que M. M. n'y a rien de plus à dire, car comme un simple demandeur de concession nouvelle, toute autre demande de concession présentée par une personne quelconque pourrait être présentée par lui.

## CHRONIQUE

### LES CHOSÉS ET AUTRES

#### LES CHEMINOTS

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.

Le Conseil général a occupé hier une partie importante de sa dernière séance en discutant la question de la réintégration des cheminots révoqués. On trouvera d'ailleurs dans le compte-rendu de ce débat, dans les colonnes de ce journal, les détails de la discussion qui a eu lieu à ce sujet.